



CYCLEVIA

L'éco-organisme de la filière
des huiles et des lubrifiants.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APRÈS DEUX ANS D'ACTIVITÉ, CYCLEVIA POSE LE BILAN D'UNE MONTÉE EN PUISSANCE SIGNIFICATIVE

Rueil-Malmaison, 21 mai 2024.

Après une première année appliquée à poser les bases de la structure et à fédérer les acteurs de la filière autour d'une ambition commune, CYCLEVIA démontre une montée en puissance significative en 2023. Cette deuxième année confirme aussi les bons résultats sur l'ensemble de ses missions et de ses objectifs. CYCLEVIA se projette dans l'avenir avec une ambition légitime et de grands projets structurants.

*« 2023 a été une année de montée en puissance.
Nous sommes aujourd'hui plus autonomes, plus structurés,
plus performants. Nous avons réussi à normaliser
nos rapports avec les opérateurs et acquis une stabilité
et une légitimité qui nous donnent les moyens d'agir. »
explique André Zaffiro, Directeur de CYCLEVIA.*

Intégration réussie au sein du cercle des parties prenantes

La première réussite réside certainement dans la collaboration instaurée avec tous les acteurs. Tous les opérateurs de collecte et de traitement sont aujourd'hui enregistrés au sein de l'éco-organisme, dont le dernier régénérateur qui a décidé de rejoindre CYCLEVIA. Au niveau des pouvoirs publics, même constat, un dialogue constructif a été engagé et révèle une compréhension mutuelle prometteuse pour la collaboration et les évolutions annoncées pour 2025.

Adhésion massive des producteurs et incitation à faire mieux

À l'issue de cette deuxième année, plus de 300 acteurs de la filière adhéraient à CYCLEVIA. Avec près de 413 000 tonnes d'huiles déclarées et éco-contribuées en 2023, ils représentaient plus de 90% des volumes mis en marché estimés. Un résultat très positif qui sera encore amélioré à l'avenir en allant chercher, de façon plus appuyée s'il le fallait, les derniers récalcitrants. Cette adhésion massive est décisive pour CYCLEVIA car elle lui fournit les moyens de ses ambitions et de ses actions.

A titre d'exemples : la mise en place de « l'éco-modulation » depuis le 1^{er} janvier 2023, donnant la possibilité aux adhérents de moduler leur contribution financière en fonction de la performance environnementale des huiles mises en marché. Après un an, les résultats sont contrastés : 10% de produits dangereux mis en marché, 9% d'huiles régénérées incorporées* et une part encore infime d'huiles éco-labellisées (0,2%).

Autre action notoire, la mise en place de « l'info-tri » des huiles usagées auprès des adhérents : la signalétique devra être apposée sur tous leurs emballages au plus tard d'ici la fin 2024.

La collecte d'huiles usagées au-delà des objectifs

Avec un taux de collecte de 60%, les résultats sont très positifs et remplissent les objectifs fixés par les pouvoirs publics. La qualité des huiles usagées collectées s'améliore aussi progressivement : le nombre de pollutions aux PCB (PolyChloroBiphényles) a diminué de plus de moitié par rapport à 2022. Les opérateurs de collecte n'hésitent pas à isoler les lots douteux et à mener des actions de sensibilisation sur le terrain.

Des audits qui ont débuté en octobre 2023 auprès des collecteurs-regroupeurs ont pour leur part révélé un besoin d'information, notamment de certains conducteurs qui occupent une place essentielle dans la relation avec les détenteurs. Ces derniers ont mené des actions sur le terrain pour relayer les données clés d'une collecte « réussie ».

La régénération française sur les rails de l'excellence

La régénération et le recyclage sont au cœur du projet de développement de la filière pour tendre vers plus de circularité. Avec une progression des volumes et des taux en 2023, la mission est remplie, cependant la qualité des huiles régénérées doit s'améliorer pour répondre à l'avenir d'un marché en quête d'excellence. C'est dans ce sens que CYCLEVIA a lancé un appel à projets visant à l'implantation, en France, d'une unité de régénération capable de produire des huiles de base de groupes 2 et/ou 3. Une première dans l'Hexagone qui représentera à terme pour les formulateurs une nouvelle source d'approvisionnement en huiles de base régénérées de grande qualité. L'appel à projets a été officiellement lancé le 16 février 2024 et aboutira en février 2025.

Les outre-mer, vitrine des initiatives et des innovations de CYCLEVIA

En 2023, CYCLEVIA confirme une progression globale des performances de la filière en outre-mer : 6 000 tonnes d'huiles usagées y ont été collectées, soit 21% de plus qu'en 2022. La quasi-totalité des déchets collectés a quant à elle été exportée en métropole pour y être régénérée (taux approchant les 96% contre 63% en 2022).

Beaucoup de projets ont aussi été entrepris localement qui devraient porter leurs fruits dans les mois et années à venir.

* Mesure effectuée à partir des achats d'huiles régénérées.

À ce titre, une première expérimentation de collecte d'huiles usagées et de leurs emballages s'est déroulée en Guadeloupe en partenariat avec un réseau de centres d'entretien automobile de l'archipel. Cette opération est emblématique de la volonté de CYCLEVIA d'entreprendre avec les acteurs locaux, mais aussi d'innover quitte à dépasser sa seule responsabilité pour aller au bout de sa démarche.

Au cours de l'année, la montée en puissance de l'éco-organisme s'est aussi illustrée par la préparation d'un plan de gestion et de prévention des déchets fixant la feuille de route de CYCLEVIA pour ses actions ultramarines dans les 3 ans à venir. D'autres actions sont d'ores et déjà enclenchées : en Martinique la signature d'une convention pour contribuer au label « Garage propre » et une réflexion avec les collectivités pour intégrer un programme de collectes événementielles ; à La Réunion, la participation au 2^e fret exceptionnel pour exporter vers la métropole, entre autres déchets, 800 tonnes d'huiles usagées en souffrance sur l'île.

Actif sur le terrain des collectivités

Depuis septembre 2022, les collectivités peuvent s'enregistrer auprès de CYCLEVIA afin de bénéficier de soutiens leur permettant d'améliorer la gestion des huiles usagées recueillies en déchèteries auprès des particuliers. Avec 17 000 tonnes collectées en 2023 et 207 collectivités enregistrées à ce jour, les résultats sont encourageants, même si du chemin reste à parcourir. La présence de CYCLEVIA sur le terrain pour informer et conseiller les administrations territoriales et leurs agents en déchèteries porte aussi ses fruits. Des kits de communication clé en main ont d'ailleurs été créés dans ce sens.

Des grands projets à l'ordre du jour

Établi à présent sur des bases solides, CYCLEVIA se projette sur de grands projets structurants, dont le premier sera son passage annoncé en REP mixte. L'éco-organisme, qui jusqu'ici contribuait financièrement aux opérations et offrait aux opérateurs un fonctionnement à « guichet ouvert », verra, à partir du 1^{er} janvier 2025, son activité évoluer en pourvoyant aussi aux opérations de collecte et de régénération, et ce, sur une partie du gisement.

Autre projet structurant et preuve de son engagement, CYCLEVIA déposait en juillet 2023 auprès des pouvoirs publics une demande de « regroupement » de ses obligations consistant à intégrer à son périmètre actuel (les huiles) celui de leurs emballages. Si aucune décision n'a encore été prise au niveau de l'État, l'éco-organisme travaille déjà à la mise en place de ce regroupement et prépare à ce titre une expérimentation destinée à préciser son périmètre d'action et à éprouver ses pratiques.

Enfin un plan commun de prévention et d'éco-conception, initié en 2023 a aussi été mis sur les rails avec le concours de ses adhérents.

« Si notre REP avance à bon pas, il était crucial pour CYCLEVIA de se projeter dès 2023 sur les 6 ans de son agrément, pour imaginer et préparer, en interne et en externe, les grands projets qui mèneront la filière vers plus de responsabilité et de circularité. Notre demande de « regroupement » est en cela emblématique de notre état d'esprit. » conclut André Zaffiro.

2023 EN CHIFFRES

413 000 tonnes d'huiles mises en marché

239 000 tonnes brutes d'huiles usagées collectées
dont 51% auprès des professionnels de l'entretien automobile

60% : taux de collecte

225 000 tonnes nettes livrées en centres de traitement
Et un taux de régénération/recyclage de **81%**

6 000 tonnes brutes d'huiles usagées collectées en outre-mer
dont **96%** livrées en régénération/recyclage

17 000 tonnes brutes collectées en déchèteries
soit un peu plus de 20% qu'en 2022
soit 7% du gisement national

Fin 2023, 207 collectivités, représentant 1956 points d'apport volontaire sur les 3500 estimés, étaient en contrat avec l'éco-organisme. Un résultat positif et logique qui confirme la tendance amorcée en 2022 (73 collectivités pour 738 points).

À PROPOS DE CYCLEVIA.

Né de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020, Cyclevia est l'éco-organisme de la filière des huiles et des lubrifiants. Il répond au principe de responsabilité élargie du producteur (REP). Société privée à but non lucratif et agréée par l'État en mars 2022, elle réunit aujourd'hui 300 adhérents, tous producteurs de lubrifiants, représentant plus de 90% du marché. L'éco-organisme soutient en France, par le biais des éco-contributions versées par ces derniers, la collecte et le traitement des huiles usagées, et favorise plus globalement le développement responsable de la filière.